

ABONNEMENTS

Ordinaire : 6 F

De soutien : à partir de 10 F

Adressez le montant au C.C.P.
1890-57 RENNES, Hervé GRALL
51, rue Inkermann, BREST.

Aujourd'hui, être libre
c'est être informé.

LE PEUPLE BRETON

0,60

ORGANE DE L'UNION DÉMOCRATIQUE BRETONNE

SUITE DE NOTRE ENQUETE SUR L'alcoolisme



II. — LES CAUSES PROFONDES

Après avoir évoqué les causes apparentes de l'alcoolisme breton, qui n'appartient que des explications partielles ou peu satisfaisantes, essayons de rechercher et d'analyser les causes plus profondes de ce fléau social (1).

A) Origines de l'alcoolisme breton

1° L'agent essentiel : le vin rouge

Quelle est la boisson à laquelle est imputable, pour l'essentiel, l'alcoolisme en Bretagne ?

Ici encore, le cas du Morbihan — le département breton le plus alcoolisé — est particulièrement significatif.

D'après les statistiques de la Direction des Contributions indirectes, on constate que, quelques années avant la guerre de 1939, la consommation de vin dans le Morbihan était, en moyenne, chaque année, de 180 000 hectolitres. Après la guerre, les chiffres sont les suivants :

- 1948 : 180 702 hectolitres
- 1954 : 345 055 "
- 1960 : 403 793 "

Nous avons déjà vu que, parallèlement, la consommation de cidre et d'eau-de-vie n'avait cessé de baisser (2).

(Suite page 2)

(1) Voir *Le Peuple breton*, n° 19, 20 et 21.
(2) *Le Peuple breton*, n° 21.

DU SABOT... ...AU GRANIT BRETON

Le syndicalisme à CITROËN

A la fin de ce mois de septembre vont avoir lieu, à l'usine de La Barre-Thomas comme à l'usine de La Janais, des élections de délégués du personnel. M. Bercot, président-directeur général de la Société Citroën, membre de la C.O.D.E.R., se serait-il converti à la nécessité de substituer au régime de la délation et du paternalisme le dialogue d'égal à égal entre syndicats et direction ? Non, M. Bercot n'a renoncé en rien au "libéralisme", à la "libre entreprise", mais la prudence intéressée lui a conseillé de ne pas s'opposer, du moins directement, à ces élections.

UNE MAIN-D'ŒUVRE PLUS DIFFICILE A RECRUTER QU'A TROMPER

Les annonces des quotidiens "régionaux" suffisent à le prouver : Citroën a besoin de main-d'œuvre pour ces deux usines. D'ici 1970, elle doit recruter de 4 000 à 6 000 travailleurs. Or, Citroën subit le contrecoup de son implantation depuis une dizaine d'années en Bretagne, de son utilisation sans scrupule d'une main-d'œuvre abondante et peu exigeante. L'information de plus en plus précise sur les réelles conditions de travail a changé peu à peu la confiance naïve de celui qui se laissait embaucher en méfiance. Cela restreint en même temps la capacité numérique du "réservoir humain" dans un rayon assez large autour de Rennes. Le peintre-décorateur abandonnant le travail qu'il avait dans les environs de Redon parce qu'il était persuadé qu'on utiliserait sa spécialisation professionnelle à peindre les numéros d'immatriculation des plaques de voitures (...) se retrouvait dans la situation d'un simple manœuvre. Un jeune possédant son C.A.P. de tôlier, répondant à une demande d'embauche de tôliers, était employé à laver les voitures. S'étonnait-il ? La réponse de la direction était simple : se soumettre ou se démettre. Entrer à Citroën, c'était accepter de voir nier sa qualification, c'était limiter à un plafond très bas une "promotion" vite atteinte.

L'usine de La Janais (par sa taille et son organisation elle fait plus "grande industrie" que La Barre-Thomas) est à ce point de vue une meilleure révélatrice : le travailleur y prend plus vite et mieux conscience des cadences de travail qui lui sont imposées. D'où certaines grèves spontanées : l'hiver dernier, à un poste de la chaîne, une dizaine de leurs camarades étant absents et rien n'ayant été modifié dans le programme, une vingtaine de travailleurs ne

peuvent plus suivre ; ils arrêtent spontanément de travailler (bloquant ainsi toute la chaîne de fabrication). Inutile de s'étendre sur la réplique de la direction, ceux qui, après exhortations, refusèrent de reprendre le travail, furent mis à la porte.

Le mirage de "l'usine verte", le mythe de "l'entreprise providentielle" commencent à s'atténuer et à s'estomper.

Refuser des élections de délégués du personnel avec la publicité qui aurait accompagné ce refus aurait accentué cette démythification et aurait accru la difficulté de trouver de la main-d'œuvre.

PLIER N'EST PAS CÉDER

En 1955, il y avait déjà eu des élections de délégués du personnel présentés par les syndicats à l'usine de La Barre-Thomas. Deux ans après, le syndicalisme survivait clandestinement avec quelques noyaux dont les possibilités d'action étaient très réduites. Outre l'instabilité de la main-d'œuvre, les conditions psycho-sociales dont nous avons parlé plus haut (origine rurale de la grande majorité des travailleurs), la direction avait su "casser le syndicalisme". Chantage à la promotion auprès de certains (« ... vous avez une forte personnalité, du rayonnement auprès de vos camarades ; dans le cadre de votre travail, ces qualités pourraient vous amener à un poste plus en rapport avec vos capacités, si... »), mise à la porte pour des motifs professionnels invoqués avec une mauvaise foi évidente, création d'une atmosphère de mouchar-

(Suite page 4)

L'INDUSTRIALISATION EN PÉRIL

On fait sans cesse le reproche aux Bretons de manquer d'idées et d'organisation. Chargés de tous les péchés de la terre, les travailleurs et les entrepreneurs de notre pays essaient pourtant de faire face à la gangrène qui peu à peu transforme la Bretagne en un désert économique. Organisés, les Bretons, le sont. Mais ce qui est non moins organisé, c'est l'abandon, le dénigrement de leurs efforts. Ainsi le Syndicat du Mor-Bihan des sabotiers et galochiers vient de lancer un cri d'alarme, signalant toutes les difficultés d'une profession qui cherche pourtant à se maintenir. Certes la concurrence d'articles modernes est dure (et normale). Mais la valeur économique de cette activité subsiste, ne serait-ce que sur le plan touristique. Cependant l'acquisition par les touristes de sabots-souvenir ne permet plus de compenser le manque à gagner sur les petites pointures qui ne se vendent plus. Résultat : dans un mètre cube de bois on faisait jadis 100 sabots, on en tire à peine 40 de grande taille actuellement. Or une paire de sabots qui demande 1 h 30 de travail est vendue 5,00 à 6,00 F en moyenne. On pourrait penser que la faible marge de rentabilité n'est pas rognée de taxes. Ce serait mal connaître l'Etat qui nous gouverne ! Ces taxes existent et sont lourdes. Les sabotiers bretons demandent la suppression de la taxe forestière notamment.

D'autres Bretons demandent... leur dû, ceux-là. Il s'agit du « Franc breton », subvention accordée par l'Etat aux industries utilisant un certain volume de courant haute tension, afin

(Suite page 4)

EN CONSTRUCTION A PONT-L'ABBÉ :

LA RESIDENCE DE L'ETANG

(Société Civile Immobilière)

IMMEUBLE DE BON STANDING

DONNANT SUR LE SQUARE DE LA MADELEINE (PARKING ET JARDINS PUBLICS) ET RUE CH.-LE BASTARD (GARAGES)

TYPES : 2, 3, 4 et STUDIOS

FACILITÉS D'ACQUISITION

QUELQUES MAGASINS ET BUREAUX ENCORE DISPONIBLES EN REZ-DE-CHAUSSÉE 2 000 m² PARC, EN PROPRIÉTÉ INDIVISE

Pour tous renseignements, s'adresser : Jean-Pol LE BERRE, Agent immobilier, Pont-l'Abbé Bureaux ouverts le matin. — Téléphone 2-73

Edito

A la rentrée politique, le moment est venu pour Le Peuple breton de faire un bilan provisoire de l'année 1965, sérieusement entamée sur le plan politique.

Sur le plan français, cette première partie de l'année a été marquée par le retentissant échec d'une candidature de gauche à la Présidence de la République. Defferre, qui avait accordé au Peuple breton (1) une interview où il témoignait d'une certaine compréhension des préoccupations bretonnes, compréhensions que traduisait encore mieux, sur le plan local, le leader des "Defferistes", le professeur Phlipponneau ; Defferre, donc, a échoué. Les responsabilités de cet échec sont faciles à situer : il est, au Parti communiste comme à la S.F.I.O. et au M.R.P., des hommes à qui sept ans de gaullisme n'ont rien appris ! En ce qui concerne le M.R.P. notamment, qui est représentatif d'une certaine classe bourgeoise en Bretagne, il lui sera difficile maintenant de nier être autre chose qu'un traditionnel parti conservateur qui n'entend pas risquer de perdre sa raison d'être : les compétitions électorales. Ce n'est un secret pour personne que, si certains militants du M.R.P. étaient très favorables à une évolution gauchisante du Mouvement, en revanche, les élus — dont tout spécialement M. Fréville, député-maire de Rennes — ne voulant pas risquer d'être désavoués par leurs électeurs qui sont de bons réactionnaires classiques, se sont arrangés pour placer le maire de Marseille devant l'impossibilité de donner à son projet de fédération la base nécessaire à une tentative sérieuse.

Certains, à gauche, se sont réjouis de cet échec. L'U.D.B., pour sa part, sans être ce qu'on appela "defferiste", ne voit aucune raison de se satisfaire du plus beau succès politique gaulliste en sept ans ! Au contraire, la gauche française a montré une fois encore qu'elle en est à ce que Marc Paillet appelle "l'année zéro"... Incapacité totale de se renouveler — en Bretagne cette chose est aussi frappante qu'ailleurs — ; manque d'ambitions, de bon sens, de réalisme politique ; poursuite de sordides querelles de "leaders" : la cause est entendue, ce n'est pas un homme de gauche qui sera président de la République. Au mieux, Pinay, ce qui n'est pas fait pour réjouir les progressistes que nous sommes ; au pire, et c'est fort probable, De Gaulle ou l'un de ses sbires, de Debré à Pompidou, en passant par Giscard d'Estaing.

Cette situation n'a qu'un avantage : nous savons à quoi nous en tenir sur le plan breton. La seule possibilité pour les Bretons sera d'émettre un vote hostile le 5 décembre, hostilité au gaullisme, hostilité à la réaction qui ont fait de la Bretagne un pays sous-développé. Nous voterons pour un candidat démocratique, en sachant cependant désormais qu'aucune chance n'existe pour qu'un tel candidat batte la droite. En temps utile, l'U.D.B. indiquera son choix. Mais cette attitude a une conséquence immédiate. Puisqu'irrévocablement le combat est inutile à l'occasion des élections présidentielles, puisque, de toute façon, quel que soit l'élu, la politique française en Bretagne n'est susceptible d'aucun changement, il convient, dès maintenant, de contester cette politique et de reprendre l'agitation populaire de tous les instants. Nous ne risquons que le réveil de notre peuple ! Et ce peuple réveillé saurait faire entendre sa voix et arracher, surtout en cette période pré-électorale, les concessions qui peu à peu donnent un sens à sa lutte quotidienne, contre le sous-développement, la misère et l'exploitation.

Certes, notre pays est affaibli : la mascarade qui a consisté à troquer le C.E.L.I.B. relativement agressif contre une C.O.D.E.R. bon enfant ayant surtout comme mérite, en dehors des postes officiels qu'elle fournit, de se réunir le moins souvent possible et de n'intervenir que le jour où le Pouvoir en a décidé ainsi, commence à porter ses fruits. L'engourdissement du monde paysan est étonnant ; Pompidou est venu en Bretagne les mains vides ; les militaires, chaque jour plus nombreux, colonisent et exproprient les Bretons, et personne ne bouge !

Le tort n'est pas seulement aux dirigeants du C.E.L.I.B. qui ont volontairement capitulé devant un Pouvoir gaulliste qui rogne les griffes de ceux qui l'approchent ; le tort est aussi celui des dirigeants de la gauche en Bretagne. N'ont-ils pas créé un Comité d'action pour la Bretagne ? Que fait ce C.A.B. ? Existe-t-il encore ? Pourtant, il avait soulevé des espoirs et même des milieux bretons peu ouverts aux idées progressistes l'avaient salué avec satisfaction. En dehors de quelques motions émanant d'une ou de deux personnes, ce C.A.B. ne se manifeste jamais. Pourquoi ? Serait-ce parce que, délibérément, il a refusé de poser le problème breton dans sa totalité et ne serait-ce pas aussi parce qu'il s'agit d'une création artificielle d'états-majors qui n'ont jamais pris soin de sensibiliser leurs faibles troupes aux problèmes de leur pays, la Bretagne ? La base ne ressentant pas, dans les syndicats comme dans les partis de gauche, l'urgence d'une solution au problème breton, les états-majors rentrent vite dans l'obscurité quand ils sont sûrs de n'être pas suivis. Le meilleur exemple que nous puissions donner est celui du programme breton du Parti communiste français. Non que ce document soit absent de toute tare, mais c'était un sensible progrès sur un passé récent, un début de prise de conscience des nécessités bretonnes. Quelles furent les actions qui eurent lieu en application de ce programme ? Où est l'agitation et la propagation découlant de ce texte ? Quelles sont les cellules communistes qui ont entrepris un travail de quartier pour expliquer aux Bretons qui les suivent le programme du P.C.F. ? Pourquoi cet échec retentissant ? Parce que, inspiré de Paris, ce texte est tombé sur une masse amorphe, soigneusement tenue à l'écart des problèmes et des soucis qui auraient pu passer pour des "préoccupations autonomistes". Le résultat est là : depuis janvier 1965, la Bretagne dort — la seule action positive s'étant située outre-Manche avec l'inauguration à Londres du "Centre Breton".

A l'analyse d'une telle situation, on n'en mesure que mieux combien l'Union démocratique bretonne a raison de mener de front, sur le plan breton et sur le plan du régime, un combat que le confort de certains éditoriaux permet de railler, mais que les réalités de demain prouveront avoir été le bon. Nous ne sommes pas seuls, même si souvent la tardive prétention du M.O.B. à accaparer les termes de "socialistes bretons" n'était risible et irritante à la fois. Nous ne sommes pas seuls non plus parce que, ici ou là, du côté d'Ar Falz (2), comme du côté d'Emgleo Breiz (3), en Cornouaille (4), comme en Ille-et-Vilaine (5), des efforts sont faits pour relancer l'action politique en Bretagne.

(Suite page 4)

(1) Voir Le Peuple breton, n° 6.

(2) Cf. l'appel d'Ar Falz in n° 5-6, 1964.

(3) Lancement d'une importante pétition populaire pour la langue bretonne.

(4) Création d'un Comité de défense de la Cornouaille, le 24 juillet 1965, à Quimper.

(5) Fondation de la Fédération démocrate socialiste de Bretagne, sous la présidence de M. Phlipponneau.

LA VIE DU PARTI

SECTION DE BREST

Eparpillée dans tout le Léon en raison des vacances, la section n'a pas tenu ce mois-ci de réunion. Elle a néanmoins poursuivi ses activités, notamment en diffusant notre drapeau breton auprès des estivants, en recueillant des signatures pour la pétition populaire d'Emgleo Breiz en faveur de la langue bretonne et en assurant des ventes du Peuple breton à la criée à Porspoder et Plouguerneu (30 exemplaires vendus le 16 août dans cette dernière localité).

SECTION DE RENNES

Le départ des "aoûtiers" avait vidé Rennes d'une grande partie de ses habitants et, en dehors des habituelles ventes au marché des Lices le samedi, la section de Rennes suivit cette migration en assurant une vente de notre journal lors de la Fête des Bruyères à Dinan.

COMITÉ DIRECTEUR DE LOUDÉAC

Un bilan des vacances a pu être esquissé sur le plan de la diffusion du journal comme sur le plan financier ; les conclusions qui ont été tirées de ce premier bilan seront portées à la connaissance des militants à la rentrée. Le Comité directeur a ensuite examiné l'organisation du deuxième congrès de l'U.D.B. Date, lieu et conditions matérielles sont fixées ; l'organisation interne et la préparation de la tenue de ce congrès seront l'un des objets principaux de travail à la rentrée.

SOUSCRIPTION PERMANENTE 200 x 10

Nous remercions tous ceux qui, mois après mois, assurent un versement régulier d'argent à cette souscription. Rappelons-en le but : atteindre à la fin de 1965 le total de 200 versements de 10 francs (1 000 anciens francs). Ainsi, si deux cents amis ou supporters du Peuple breton — et nos abonnés sont beaucoup plus nombreux — songent, une fois dans l'année, à nous

adresser leur quote-part de l'aide nécessaire, c'est le prix de deux numéros qui sera atteint, voire dépassé. Vous mesurez donc, amis lecteurs, combien la totalisation des versements de chacun d'entre vous peut être capitale pour l'équipe de jeunes qui a pris en mains le destin de ce nouveau journal mensuel. Vous savez que notre but, comme votre désir maintes fois répété, est de voir grandir le nombre des pages livrées à nos lecteurs. Il ne devrait y avoir aucun Breton conscient que la progression de la presse bretonne laisse indifférent. Certes, vous êtes souvent sollicités. Mais le Peuple breton n'occupe-t-il pas une place à part parmi les journaux et revues que vous lisez ? Existe-t-il un autre journal breton et ouvert au monde, cernant toujours de près et avec courage et lucidité la réalité politique ? Nous tenons compte de toutes les critiques, de tous les conseils : vous pouvez nous écrire pour nous donner votre avis. Mais le souhait le plus fréquemment exprimé est de voir passer notre journal à six pages minimum. Aidez-nous à tenir mieux et plus vite compte de vos désirs. Merci d'avance.

Neuvième liste

Anonyme, Loudéac	4,00 F
Un Lesnevien	4,00 F
Anonyme, Brest	10,00 F
Un "quillard", Brest	5,00 F
Anonyme, Benac'h (C.-du-N.)	7,00 F

Total de la neuvième liste 30,00 F
Report des listes précédentes .. 1 020,00 F

TOTAL 1 050,00 F

Soit : 105 x 10. — Il reste : 95 x 10.

Les participations à la souscription doivent être adressées à M. Hervé GRALL, 51, rue d'Inkermann, Brest. C.C.P. 1890-57, Rennes, en précisant au dos de l'envoi : Souscription

BULLETIN D'ADHÉSION

Nom : Prénom :

Adresse :

déclare vouloir adhérer à l'U.D.B.

SIGNATURE :

— Adressez ce bulletin (découpé ou recopié) à : Union Démocratique Bretonne, B.P. 103, Rennes.

— Adressez le montant de la cotisation annuelle (deux journées de travail) à Hervé GRALL, 51, rue Inkermann, Brest. — C.C.P. 1890-57 Rennes.

AVEZ-VOUS GOUTÉ LES SAVOUREUSES SPÉCIALITÉS BRETONNES :
GATEAU BRETON, QUATRE-QUARTS AU PUR BEURRE FRAIS !

BISCUITERIE J. LEROUX

140, rue de Verdun BREST-Saint-Marc Tél. 44-65-08

L'alcoolisme...

(Suite de la page 1)

« Tous ces chiffres indiquent dans la consommation des boissons alcoolisées une évolution continue depuis la guerre au profit du vin. Si l'on se souvient en outre que les vins consommés dans le Morbihan tirent en moyenne 12°, il est parfaitement clair que l'alcoolisme dans ce département est avant tout un alcoolisme vinique. » (3)

Ceci est également vrai pour les autres départements bretons. Pour l'ensemble de la Bretagne, on constate, du fait de cette évolution au profit du vin, une augmentation brute de la consommation d'alcool pur, étant donné qu'un vin ordinaire à 10° contient un décilitre d'alcool pur. Si l'on se base, pour la commodité des calculs, sur ce taux (en réalité inférieur à celui du vin ordinaire coté en Bretagne, cette augmentation peut se chiffrer ainsi de 1950 à 1956 pour trois des départements bretons :

— Finistère + 19 150 hl d'alcool pur
— Ille-et-Vilaine . + 17 000 hl » »
— Morbihan + 16 650 hl » »

Or, à l'exception de la région nantaise, productrice de vin blanc, la Bretagne n'est pas un pays vinicole. C'est le vin rouge qui est surtout consommé.

Il y a déjà quelques années, un rapport d'un hôpital psychiatrique breton le signalait : « La consommation de vin rouge a pris une importance primordiale et elle rend compte de l'accroissement du nombre des alcooliques hospitalisés. » (4)

L'alcoolisme breton a donc ceci de paradoxal qu'il est surtout imputable à une boisson étrangère à la Bretagne par son

origine. Le vin rouge est importé, soit des régions viticoles de France, soit d'Algérie terre « française » jusqu'en 1962 (depuis l'indépendance, les importations de vin d'Algérie ont baissé sensiblement).

2° Un phénomène relativement récent

Certains auteurs officiels parlent d'une alcoolisation bretonne « dont les origines sont lointaines ». (5)

Des historiens de la Bretagne (Pitre-Chevalier notamment) ont certes évoqué le penchant des anciens Bretons pour la boisson. Mais il s'agissait là d'une tendance qui ne se manifestait guère qu'à la faveur de beuveries occasionnelles. Jusqu'en 1914, il semble qu'on peut parler d'ivrognerie en Bretagne, beaucoup plus que d'alcoolisme véritable. (6)

Autrefois, on connaissait surtout des « ivrognes du dimanche » qui profitaient

(Suite page 3)

(3) A votre santé, n° 2, 1962.

(4) Alcool ou santé, n° 5 de 1959.

(5) Ph. d'Hugues et H. Lavenir : La lutte contre l'alcoolisme chez les jeunes marins-pêcheurs bretons.

(6) Selon Ledermann, doivent être considérés comme candidats à l'alcoolisme ou comme alcooliques les individus dont la consommation quotidienne dépasse deux litres de vin (ou 50 grammes d'alcool pur).

Composition linotype à façon

REVUES — TABLEAUX — THÈSES

LINARMOR

15, rue des Fossés — RENNES

L'alcoolisme...

(Suite de la page 2)

de leur visite dominicale au bourg pour s'enivrer au débit de boissons mais ne buvaient guère d'alcool le reste de la semaine ; aujourd'hui, il s'agit d'alcooliques qui absorbent quotidiennement des doses excessives de vin à 12 ou 13°.

Jusque vers le milieu du XIX^e siècle, la consommation d'alcool en Bretagne est négligeable (7). Elle a augmenté sensiblement dans les deux dernières décades du XIX^e siècle et au début du XX^e (il n'y avait, en 1824, dans le Finistère, qu'un débit de boissons pour 210 habitants ; en 1906, on en comptait déjà un pour 81 habitants).

Mais on peut dire que, jusqu'en 1914, l'alcoolisme reste un phénomène assez rare, du moins dans les classes populaires. Pendant longtemps, le prix relativement élevé des alcools au regard du pouvoir d'achat des milieux ruraux et peut-être aussi une certaine austérité de mœurs liée à l'esprit breton traditionnel ont fait obstacle à l'alcoolisme dans une population que son particularisme protégeait précisément contre certaines tentations venues de l'extérieur.

Le vin était considéré comme une *luxé* dans les familles rurales bretonnes ; dans certaines régions, comme le Léon, le paysan ne buvait souvent, en semaine, que de l'eau ou du lait.

En Basse-Bretagne, le vin (à 10° en général) n'apparaissait, en quantités d'ailleurs très modérées, qu'à l'occasion de gros travaux agricoles ou de festivités. Les marins-pêcheurs se livraient à la pêche artisanale et les goémoniers embarquaient une touque d'eau pour se désaltérer lorsqu'ils allaient en mer.

L'introduction des habitudes alcooliques est donc relativement récente en Bretagne.

3° Origine de l'engouement pour le vin

L'institution, en 1886, du service militaire obligatoire et universel a eu pour effet de mettre les jeunes Bretons en contact *quotidien* avec l'alcool, par l'absorption quasi-rituelle, à chaque repas, du « quart » de vin réglementaire.

Devant certains chiffres, on peut se demander si les habitudes ainsi contractées n'ont pas eu une influence directe sur l'augmentation de la consommation d'alcool en Bretagne, dès la fin du siècle dernier. En 1871, la Bretagne consommait seulement 77 000 hectolitres d'alcool pur, soit 2,56 litres par tête d'habitant. Or, en 1898, l'alcool consommé dans les cinq départements bretons s'élevait déjà au chiffre, — jugé énorme à l'époque (8), — de 171 000 hectolitres, soit 5,35 litres d'alcool pur par tête.

La multiplication des engagements dans la Marine de guerre et les troupes coloniales, du fait de l'insuffisance des offres d'emplois sur place, a joué également en faveur de l'éthylisme, en raison des habitudes contractées pendant la vie militaire (9).

Plus décisives et surtout plus étendues ont été, certainement, les conséquences de la guerre 1914-1918, dans laquelle les Bretons ont été jetés, loin de chez eux, par centaines de milliers. La consommation d'alcool était considérée par l'armée comme un stimulant au combat et on sait que les régiments bretons ont été engagés dans les batailles les plus meurtrières (10).

« C'est la guerre des tranchées qui a mis la population bretonne en contact avec le vin et c'est le vin qui est actuellement la cause principale de l'alcoolisme dans la région bretonne », souligne J.-J. Kerdilès.

Convaincus de la valeur du « pinard, vainqueur de la guerre », les Bretons revinrent du front ayant contracté des habitudes très différentes de celles d'avant-guerre.

Dès lors, on vit se modifier l'attitude de la population vis-à-vis du vin, qui s'introduisit dans les fermes, apparut de plus en plus souvent sur la table des familles paysannes. Les marins-pêcheurs, de leur côté, délaissèrent l'eau douce et commencèrent à embarquer du vin rouge sur leurs bateaux. Dans les milieux ruraux, on prit plus souvent le chemin du café, en semaine comme le dimanche. Les « bistrotts », qu'on vit se multiplier dans les bourgs et les hameaux entre les deux guerres, se mirent à servir du vin, des apéritifs et des liqueurs, et non plus seulement de l'eau-de-vie ou du cidre.

Cette évolution s'est encore accentuée depuis la dernière guerre, où, après les

années de restriction forcée de 1940 à 1945, on a vu une recrudescence importante de la consommation de vin, qui a plus que doublé par rapport à 1939 dans les dix années qui ont suivi la guerre. « Près de la fenêtre encore, du côté opposé, dans la petite loge, si elle n'a pas été sacrifiée, ne cherchez pas la cruche et son pichet. Le patriotisme français commande de boire du vin, ce qui cadre bien avec la propension à en user. Breuvage de cérémonie autrefois, le vin est devenu d'usage courant à table et l'on ne déteste pas, à l'occasion, les liqueurs... » (11)

B) Les causes économiques

1° Le sous-développement

La Bretagne reste, dans son ensemble, un pays sous-équipé, à prédominance rurale et dont le niveau de vie demeure nettement inférieur au niveau de vie français. L'industrie est peu développée, la pêche et l'agriculture gardent souvent un caractère artisanal et archaïque.

Cet état de choses favorise l'alcoolisme, surtout dans les classes les plus défavorisées. Le sous-emploi explique l'oisiveté, le désœuvrement, donc la tentation de l'alcool, qui apporte, avec une euphorie passagère, l'oubli d'une situation difficile.

Nous avons vu que les loisirs importants laissés par certaines formes de pêche sont, joints au manque de distractions, une des raisons pour lesquelles le marin, au port, va « tuer le temps » au café. Le caractère pénible ou marginal de certaines activités professionnelles (tel que le ramassage de goémon) joue dans le même sens : il s'agit là d'un sous-prolétariat particulièrement vulnérable, en raison même de ses conditions de travail.

Les conditions d'existence des salariés agricoles et de la plupart des petits fermiers et métayers ne sont guère plus enviables que celles des inscrits maritimes. Une vie dure, un habitat inconfortable et peu attrayant, souvent la malnutrition, rançons du bas niveau de vie : autant de facteurs socio-économiques qui contribuent à favoriser l'éthylisme.

C'est un fait que, dans la plupart des pays d'Europe, l'alcoolisme est inversement proportionnel au niveau de vie. A cet égard, deux pays maritimes, de superficie comparable, comme la Bretagne et la Hollande, offrent un contraste saisissant.

2° Alcoolisation et profit capitaliste

Or, cette population économiquement sous-développée, donc particulièrement vulnérable, a été soumise à une *alcoolisation massive* du fait de la mise sur le marché breton de quantités de plus en plus importantes d'alcool et surtout de vin (12).

La production française de vin est, on le sait, constamment excédentaire. L'intérêt de l'économie française est donc d'écouler cette production en réduisant au minimum les obstacles, fiscaux ou autres, à sa commercialisation et à sa circulation.

En Bretagne, cette politique a été activement secondée par les transitaires, négociants en vins et autres intermédiaires intervenant dans le conditionnement ou la vente des boissons alcoolisées. « Les importateurs, souvent hommes politiques et prosélytes d'une bizarre conception de la culture française, accueillent les navires pinardiers surtout à Brest, Quimper et

(Suite page 4)

(7) On sait que la tuberculose, dans les campagnes, est souvent la rançon de l'alcoolisme. Or, quand ont été dressées, vers 1840, les premières statistiques relatives à la tuberculose, les départements bretons étaient en tête pour l'immunité tuberculeuse, situation exactement inverse de celle d'aujourd'hui.

(8) Théophile Janvrais : « La Bretagne qui boit » (*Bretagne nouvelle*, numéro de juin 1901).

(9) Dans la marine militaire, le vin rouge était sacré et la « double » était une récompense particulièrement appréciée.

(10) A Verdun, en 1917, il est arrivé à certaines unités de fusiliers-marins (troupe d'élite où les Bretons étaient la grande majorité) d'absorber jusqu'à cinq litres de vin par tête en 24 heures. Dans certains secteurs, des « coopératives aux Armées » vendaient à la troupe du vin vieux, des apéritifs et des liqueurs.

(11) Docteur Dujardin : « Le Léon en révolution, dans *Visages du Léon*, numéro spécial des *Cahiers de l'Iroise*, Brest, avril-juin 1956.

(12) Alors que l'alcoolisme est le phénomène pathologique, le terme *alcoolisation* désigne l'aspect sociologique d'un phénomène de civilisation caractérisé par le fait qu'à une population donnée est offerte la possibilité de consommer des boissons alcoolisées. L'alcoolisation exprime la relation entre offre et demande, entre disponibilité et consommation de boissons alcoolisées.

LE PEUPLE BRETON se penche sur son passé

CHRONIQUE CULTURELLE

Si des hommes comme Cambry et Coetanlem de Rostiviec avaient déjà quelque peu émergé des brumes de la celtomanie, il fallut cependant attendre Le Gonidec pour s'en dégager tout à fait.

Celui qui restera à jamais dans l'histoire de notre langue le Reizer ar brezoneg, le législateur du breton, Jean-François Le Gonidec, naquit au Conquet le 4 septembre 1775, d'une famille de petite noblesse.

La Révolution le contraignit à interrompre ses études au collège de Tréguier en 1791 et à se réfugier au château de Kerjean-Mol, chez son oncle, M. de Kersauzon.

S'il faut en croire Auguste Brizeux, il fut, durant la période révolutionnaire, le héros de multiples aventures des plus romanesques. « Au sortir de Kerjean, écrit Brizeux dans la préface de la "Grammaire cello-bretonne", il lui fut difficile de rester paisible et ignoré dans sa nouvelle retraite. La Bretagne fermentait. Les paysans, jugeant mal alors la cause générale et populaire dont ils recueillaient les fruits, le pressaient de se mettre à leur tête. Mais de Brest on le surveillait ; une visite domiciliaire fit découvrir des armes placées par ses ennemis sous son lit ; de là son arrestation, un long et cruel emprisonnement à Carhaix, puis sa marche au supplice. » Le Gonidec racontait à qui voulait l'entendre qu'une émeute ayant éclaté au moment où il gravissait les marches de l'échafaud, il put profiter de la mêlée pour s'enfuir. « L'aventureux jeune homme, continue Brizeux, semble avoir retrouvé dans l'exil le Génie bien-faisant qui le secourut au pied de l'échafaud. Dénoué de toute ressource, il débarquait à Penzance, dans l'autre Bretagne, quand, au sortir du vaisseau, il est abordé par un domestique qui lui demande si son nom n'est pas Le Gonidec. Sur sa réponse affirmative, le domestique reprend qu'il a l'ordre de lady N..., sa maîtresse, de prier l'étranger de descendre chez elle. »

On nage en plein roman feuilleton. En fait, hormis deux incarcérations à Brest et Carhaix, il passa probablement le reste des années troubles au château de Kerveatoux, chez M. de Lesguern. Celui-ci, celtisant célèbre, contribua certainement beaucoup à l'éveil de sa vocation. Pourtant, selon Le Gonidec lui-même, ce sont des circonstances bien plus extraordinaires qui lui firent trouver sa voie. « Si je vous disais qu'à l'âge de vingt-cinq ans, écrivait-il à un ami, j'ai manqué moi-même d'être arrêté par des gendarmes qui me cherchaient, étant déguisé en paysan breton, faute de pouvoir m'expliquer dans la langue de mon pays, et que je dus mon salut à un enfant de douze ans qui m'accompagnait et qui pris sans affectation la parole pour moi ! C'est cette circonstance qui me décida à apprendre sérieusement la langue bretonne que, comme beaucoup d'autres, j'avais jusqu'alors regardée comme un jargon. »

Nous le retrouvons à Paris en 1804. Il y a obtenu un poste dans l'administration forestière de la marine. En 1805, il crée l'Académie celtique, avec Johanneau et Cambry. En 1807, il publie sa *Grammaire cello-bretonne*. Malgré de multiples pérégrinations à Hambourg, Moulins et Angoulême, il continue ses recherches. Son *Dictionnaire cello-breton* paraît en 1821. A ces travaux d'érudition pure s'adjoignent également

des traductions comme *Katekiz Historik*, *Buhez Santez Nonn* qu'il publie et traduit en français, et le *Testament Nevez* qu'il publia en breton à la demande de la Société biblique de Londres en 1827. Ce fut l'occasion pour lui d'entrer en relation avec deux pasteurs gallois, David Jones et Thomas Price, jetant ainsi les premières bases de rapports culturels interceltiques qui devaient se multiplier par la suite.

Fixé à Paris, à partir de 1833, il se mit à fréquenter assidûment les frères de Courcy, qui tenaient alors un véritable salon littéraire breton, rue de la Victoire. Des jeunes gens pleins d'enthousiasme le fréquentaient. Leurs cœurs débordaient d'amour pour une Bretagne romantique rendue plus chère encore par l'exil. Ces jeunes gens se nommaient Brizeux, Emile Souvestre, Barazer de Lannurien, Aurélien de Courson, Audren de Kerdel, La Villemarqué...

On y buvait du cidre, on chantait "Ni zo bepred Bretoned", on discourait à n'en plus finir et on suivait aussi les leçons de breton de Le Gonidec. Brizeux et La Villemarqué étaient parmi les plus assidus. Un peu plus tard M. et Mme de Gourcuff accueillirent tous les dimanches, dans les salons de l'hôtel des Assurances générales, les têtes pensantes de la colonie bretonne de Paris. « M. de Gourcuff employe de préférence, en qualité de Breton, des "Bragou braz", écrit Le Gonidec à son ami Laouénan, Aussi ne manqué-je pas d'occasion de parler Brezounek. J'ai été parfaitement accueilli par eux tous. J'y ai trouvé un Saillour, un Layrot, un Jestin, un Lenvec, un Lebras, un Courcy, un D'Erin, etc. »

« Ces jeunes Bretons, dira plus tard La Villemarqué, retenus dans la capitale par leurs études ou leur devoir, avaient à se réunir autour de l'illustre grammairien pour l'entendre parler la langue du pays, si élégante dans sa bouche, la parler avec lui et chanter ensemble la patrie absente. »

Ces années parisiennes furent sans doute celles qui permirent à Le Gonidec d'exercer le plus d'influence sur ses compatriotes par l'intermédiaire des jeunes exilés. Sa réputation n'avait d'ailleurs pas tardé à franchir les frontières. D'un peu partout en Europe les celtisants sollicitaient ses avis. Elu membre de l'Institut historique en 1834, il fut en 1838 nommé président de la classe des langues et littératures. C'est cette même année 1838 qu'il mourut.

En 1845, ses cendres étaient transférées en grande pompe au cimetière de Lochrist. Le peuple breton rendait ainsi un hommage solennel au savant modeste qui lui avait rendu la fierté de sa langue.

Pourvue de règles précises, d'une orthographe enfin fixée, de vocabulaires d'où sont impitoyablement bannis tous les emprunts au français, la langue bretonne est désormais prête à se lancer à l'assaut des lauriers dont beaucoup la jugent indigne.

Le jour même où Le Gonidec s'éteint à Paris, le 12 octobre 1838, a lieu à Abergavenny, au Pays de Galles, le premier Eisteddfod interceltique. Les Bretons y participent. L'un d'entre eux se fait plus particulièrement remarquer par sa ferveur. Il est jeune et enthousiaste. On l'appelle Hersart de La Villemarqué.

Yann-Ber PIRIOU.

TISSAGES A LA MAIN

SERVICES DE TABLE
CRAVATES ET ÉCHARPES
TWEED COUTURE OU AMEUBLEMENT

Madame GUELLEC

Manoir de Crac'h-Alan
Kerfeunteun - QUIMPER
Tél. 8-19

COURRIER DES LECTEURS

Nos correspondants doivent préciser quand ils veulent que leur nom soit mentionné. Nous remercions vivement ceux qui nous écrivent.

— L'U.D.B. me semble très agissante, et nous, les jeunes, nous aimons suivre les partisans de l'action quand cette dernière est astucieusement combinée avec une certaine diplomatie. — A. L., Secteur postal 91-319.
— A. M. de A.O. : Anoiou ! anoiou ! anoiou mar plij, ma vo krouget dioustu an hanter-dousennad treitourien d'ar brezoneg. — A. M.

— REJOIGNEZ L'U.D.B. —
— ADHÉREZ A L'U.D.B. —

DISQUES — ELECTRO-MÉNAGER
RADIO — TÉLÉVISION

Ets QUÉMÉRÉ

37, Rue Kéréon - QUIMPER
PHILIPS C'EST PLUS SUR

MIROITERIES DE L'OUEST

Installations de magasins — Produits verriers des manufactures

TY BOS - QUIMPER - Tél. : 6-47 et 37-47



IFFIG

— a constaté avec étonnement que la municipalité de Guingamp usait du drapeau breton « Gwenn-ha-Du » avec parcimonie ;

— a vu en effet son drapeau arboré à Guingamp lors des fêtes de la Saint-Loup et descendu aussitôt après pour être

remplacé par le drapeau hollandais (???) ;

— estime que le maire de Guingamp — un certain M. Ollivro, peu connu dans les milieux C.E.L.I.B. - C.O.D.E.R. — devrait prendre exemple sur son collègue de Saint-Brieuc qui, tout maire P.S.U. qu'il est, ne souffre d'aucun complexe et pavoise admirablement sa « cité gentille » ;

— renonce, pour sa part, à convaincre M^e Lombard, maire de Brest, de l'intérêt qu'il y aurait pour lui, sa ville et la Bretagne, à remplacer — place de Strasbourg — le pavillon de l'Espagne franquiste par celui d'une Bretagne dont Brest fait tout de même partie, n'en déplaise à notre très réactionnaire M^e Lombard...

L'alcoolisme...

(Suite de la page 3)

Lorient. De ces ports, le vin est répandu sur la Bretagne... » (13)

Les fabricants d'apéritifs, tous étrangers à la Bretagne, y ont trouvé de leur côté un marché particulièrement rentable. Fait significatif, la publicité en faveur des alcools est omniprésente en Bretagne : elle pénètre dans les campagnes les plus reculées, étale sur les murs des maisons et le long des routes des placards bariolés et intempestifs vantant les marques les plus variées, et cela sans respect pour des paysages typiques et des sites artistiques qui mériteraient d'être mieux protégés. (14)

L'atteinte à la santé publique se double ainsi d'une forme d'aliénation culturelle.



Mais, dira-t-on, le système capitaliste n'est pas particulier à la Bretagne, il est général dans l'hexagone ; de plus, il existe en France des régions sous-développées où, cependant ne sévit pas l'alcoolisme.

C'est qu'aux facteurs purement économiques viennent s'ajouter, chez nous, des facteurs d'ordre psycho-social qui ont aggravé le phénomène et lui ont donné une ampleur exceptionnelle.

(A suivre.)

Yann-Cheun VEILLARD.

(13) Dr Noël Bothorel : Contribution à l'étude de l'inadaptation sociale du Breton.

(14) L'été, on voit même des avions publicitaires déployer au-dessus de nos plages et de nos campagnes des rubans-reclames en faveur de marques de vins ou d'apéritifs.

DU SABOT...

...AU GRANIT

(Suite de la page 1)

de permettre des conditions d'exploitations similaires au reste de l'hexagone. Or, beaucoup d'industriels ont signalé, depuis quelque temps, aux chambres de commerce de Bretagne, n'avoir pas touché cette ristourne, bien qu'elle leur ait été régulièrement accordée. Ainsi ce qui demandé par la Bretagne est rarement obtenu, et ce qui est obtenu n'est pas toujours appliqué. Mais il y a plus scandaleux encore : des efforts sont déployés systématiquement contre certaines productions bretonnes, telle que le granit.

Le Peuple breton a présenté une enquête sur les granitiers d'Ille-et-Vilaine (cf. n° 5). On sait que cette industrie fait vivre de nombreux compatriotes et n'oublions pas que l'utilisation du granit est un facteur d'embellissement considérable, à ne pas négliger en notre siècle de laideur en série... Le Syndicat des carriers-granitiers de Bretagne estime même que ce métier offre encore des possibilités et que 500 emplois nouveaux pourraient être créés dans les prochaines années.

Et pourtant, il n'en sera probablement rien, car certains milieux français cherchent systématiquement à favoriser des producteurs lointains au détriment des Bretons. Cela fut le cas récemment pour un marché passé chez nous, à Nantes. C'est encore le cas pour une commande de 400 000 pavés d'échantillons destinés aux ports de la Seine et qui a été confiée dans sa totalité au Portugal. On ne peut pourtant évoquer dans ce cas de difficultés de transport !

Il faut absolument que les Bretons, travailleurs comme industriels, prennent conscience du fait que les demandes répétées, la politique de la main tendue, n'aboutissent qu'à retarder un peu l'issue finale qui est, de toute évidence, de laisser se vider peu à peu notre pays, à l'écart des grandes concentrations industrielles et de le transformer ainsi en réserve naturelle, touristique et militaire. Si nous voulons réellement que soit sauvée la Bretagne, que soit redressée la situation économique, que soient assurés le travail et la prospérité pour nous, chez nous ; alors il faut cesser de quémander et exiger.

Exiger d'abord une assemblée bretonne élue, avec des pouvoirs politiques, économiques et culturels. Seul ce parlement breton pourra et voudra défendre nos ateliers et nos usines, les sabots et le granit de Bretagne...

R. L.

LE PROBLÈME BRETON DE BREST A NANTES



COTES-DU-NORD. — Lors d'une récente réunion du conseil municipal de Guingamp, M. Ollivro a annoncé que l'usine "Franc-Poulet", qui a fermé il y a quelques mois, va être transformée en centre de conditionnement d'œufs. Le maire a ajouté : « Nous ne savons pas ce que nous allons gagner, par contre nous savons très bien ce que nous allons perdre ». Il faut signaler en effet qu'un tel établissement n'apporte rien de nouveau à Guingamp puisque ce centre existe déjà. M. Ollivro a continué : « Il est désastreux qu'après avoir investi des centaines de millions dans une telle affaire, Paris vienne nous l'enlever ».

FINISTÈRE. — La crise saisonnière de la vente de Douarnenez au mois d'août où certaines semaines plus de dix tonnes de maquereaux n'ont pas eu d'acquéreurs. La campagne à la sardine, elle, est médiocre, faute de soleil en mer. Malgré tout, des pinasses maquereautières durent partir à la pêche sardinière pour éviter une arrivée massive de maquereaux à Douarnenez.

ILLE-ET-VILAINE. — M. Fréville a annoncé pour 1966 une augmentation des taxes municipales à Rennes, ainsi qu'une hausse des prestations de service. La capitale de la Bretagne connaît en effet des difficultés financières. « Ces difficultés proviennent, a déclaré le maire, du fait que nous sommes obligés de faire face au non-paiement par l'Etat des sommes que celui-ci nous doit. »

LOIRE-ATLANTIQUE. — Les évolutions à très basse altitude des avions militaires à réaction

provoquent des dégâts matériels et des dommages physiologiques et émotionnels nombreux dans tout le nord du département. Au mois d'août, les marins-pêcheurs du quartier de Saint-Nazaire ont déposé une plainte auprès de l'administration maritime, affirmant que « les bangs des avions franchissant le mur du son effraient et éloignent ou dispersent les bancs de sardines ». A la même époque, au Poulguen, une personne âgée, effrayée par le vacarme subit, a faite une lourde chute et s'est blessée sérieusement au visage. Des autorités locales s'étant émues depuis plusieurs mois se sont vue répondre que « les exercices, intéressant certains éléments de la défense nationale, priment tout autre objet et qu'il ne saurait être question de les suspendre » ! Une fois de plus, la Bretagne a encore la priorité des investissements nuisibles parce que militaires... Et ce n'est pas fini : la base aéronavale de Landivisiau avance à grands pas, étalant partout son béton provocant : on en reparlera !

MOR-BIHAN. — De 1955 à 1963, 40 000 exploitations agricoles ont disparu dans tout l'hexagone, tous les ans. Or, le département du Mor-Bihan, à lui seul, a perdu plus du dixième de l'hexagone, avec un abandon de 4 017 exploitations par an. Ce qui n'empêche évidemment pas M. Marcellin, ministre élu dans le département, d'être optimiste puisque nous avons, dit-il, « un gouvernement stable, une armée forte, une monnaie respectée partout dans le monde... ». Vive De Gaulle en somme, et... tant pis pour les fermes abandonnées.

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE TRAVAUX PUBLICS

LE TOULLEC

PLONÉOUR : Place Victor-Hugo
LE GUILVINEC : Robiner en Plomeur
Tél. 1-72

Bar Ecossais

COCKTAILS
SPÉCIALITÉS RÉGIONALES
KÉMIA A L'APÉRITIF

G. LE SANN

243, rue Jean-Jaurès
BREST

CITROËN...

(Suite de la page 1)

dage, de crainte, furent les principaux moyens employés. Ajoutons que Citroën fit tout pour cantonner l'intervention des délégués à des problèmes tout à fait secondaires.

La reprise d'une véritable action fut lente : il faut la situer vers 1961. C'est donc quatre ans après que les syndicats C.F.D.T. et C.G.T. ont pu exiger l'organisation d'élections. Quatre ans, on a la mesure de ce combat inégal.

Citroën a réussi à limiter le protocole d'accord au minimum. Ainsi le délégué n'aura pas le droit de libre circulation pour l'exercice de ses fonctions à l'intérieur de l'entreprise : chacun sera cantonné dans un secteur géographique déterminé. Citroën n'a pas non plus épuisé l'arsenal des moyens de pression. Son objectif pour ces élections est la plus faible participation possible, puisqu'en-dessous d'un certain quorum, il y a possibilité, dans un deuxième tour, de candidatures "libres"... Dans le souci de respecter la liberté de ses ouvriers, la direction a laissé aux syndicats le soin de traiter avec les transporteurs pour retarder les départs des cars : or, les élections se déroulant au delà du temps de travail (alors qu'il est toléré qu'elles se fassent entièrement sur le temps de travail), on souhaite que beaucoup préfèrent ne pas rater leurs cars plutôt que de voter. Quant à faire pression éventuellement sur les directeurs des entreprises de transports, nul n'y songe...

La lutte contre les syndicats ne cesse pas pendant ce temps, bien au contraire. Quelques militants faisant partie d'une équipe d'électriciens travaillant de très bonne heure à l'entretien peinture collent des papillons sur des balancelles à l'usine de La Janais. Dans la matinée, une panne ; le hasard voulut que les balancelles ornées de papillons se trouvent arrêtées en

bonne vue. Emoi, enquête... L'un des électriciens se retrouve à la réception du matériel, un autre à l'entretien câblage, postes où leurs possibilités de propagande sont réduites à zéro ; un troisième est envoyé à La Barre-Thomas où, économique, le risque d'une grève est moins redoutable.

Un militant trop actif est envoyé en stage à Paris pendant deux mois ; au retour on lui propose une place plus élevée à Caen. D'autres sont appelés et, dossiers de leur situation de famille en mains, on leur explique qu'ils devraient être beaucoup plus prudents. Ce démantèlement de l'activité syndicale s'exerce au delà : un ouvrier voulant rentrer dans un comité de quartier est "découragé" d'y entrer. On le voit, l'action préventive n'épargne aucun secteur de la vie sociale.

D'aucuns se demandent si la Société André Citroën n'est pas dans l'illégalité vis-à-vis de la législation ; mais le gouvernement s'apprête à donner plus de 200 millions à la dite société. Pour être dans la "légalité", un Comité d'hygiène et de sécurité devrait aussi avoir été élu, mais on vous répondra qu'il existe un système de sécurité (de la société) parfaitement au point et qu'on ne ressent pas la nécessité de ce C.H.S. élu.

Les travailleurs, en votant, auront à faire leur devoir mais aussi un acte de courage. De toute manière il est nécessaire, comme nous l'avions écrit, qu'au plan de la solidarité ouvrière s'exerce une puissante action et qu'au plan des collectivités locales et de la Bretagne s'exerce un contrepoids au monopole Citroën (1).

Y.-C. V.

(1) Le Peuple breton, « La Bretagne, colonie offerte à Citroën », n° 16, mars 1965.

(SUITE DE L'EDITO)

Sur cette relance de l'action, la position de l'U.D.B. est claire : nous sommes pour toute action susceptible de poser, avec virulence, la question bretonne devant l'opinion bretonne, française et européenne. Nous sommes d'accord pour engager l'action avec tous ceux qui, sincèrement bretons et sincèrement démocrates, ont comme but le mieux-être de nos compatriotes et la recherche d'une dignité perdue.

Nous ne posons comme conditions que des discussions claires sur le but à atteindre, même limité, et sur les moyens pour atteindre ce but. Si nous proposons quelque chose, ce sera sûrement d'éviter d'abord les erreurs des sept ans de gaullisme que nous venons de subir et pour cela de renoncer à la stérile politique des "comités" et des motions. Il faut parler, avec nos faibles moyens, mais parler tout de même, au peuple de Bretagne : il faut lui ouvrir les yeux, secouer sa passivité. Pour cela, aucun voix n'est de trop. Même si les buts ultimes divergent un peu, nous pouvons tous, militants culturels, politiques et syndicalistes, faire un bout de chemin ensemble. L'U.D.B., pour sa part, est prête à prendre place aux côtés de ceux qui voudront agir, même avec des objectifs limités, pour la démocratie et pour la Bretagne, en un combat unique.



Graines d'élite Clause
Quimper, Concarneau, Rosporden

Ets NICOT

CONSERVES & MARÉES

Spécialités de langoustines et crustacés, sardines, thons, maquereaux, etc.

ALAIN FURIC et FILS

LE GUILVINEC (Sud-Finistère) - TÉL. 0-14